SÉJOUR À LA MONTAGNE 2020 EPS

Les accompagnateurs

- Mme Castera (personnel administratif)
- Mme Koch (enseignante SEGPA)
- M Labat (enseignant EPS)
- M Le Grode (enseignant EPS)
- M Lautrete (enseignant EPS)
- M Massarin (enseignant EPS)

Objectif du séjour

Les Activités Physiques de Pleine Nature (APPN) connaissent depuis quelques années un net engouement qui s'inscrit dans une évolution du goût français pour les pratiques physiques de loisir.

Intérêt et accès social pour certains, mais, hélas, exclusion de fait pour d'autres, autant d'arguments qui plaident pour une meilleure intégration des APPN dans l'enseignement obligatoire de l'Education Physique et Sportive (arrêté du 10/01/97 – JO du 21/01/97 – BO n°5 du 30/01/97). La circulaire n° 2017-075 du 19/04/2017 réaffirme les enjeux éducatifs de l'enseignement des APPN en milieu scolaire.

Nous mettons au collège, à travers le projet pédagogique d'EPS, l'accent sur deux activités physiques de pleine nature : l'escalade (en 6ème et 4ème) et la course d'orientation (en 5ème et 3ème).

Dans une envie d'approfondissement mais aussi de découverte des APPN, les enseignants d'éducation physique et sportive proposent, aux élèves de 5ème, un séjour à Piau Engaly du 13 au 17 janvier 2020 pour découvrir la montagne et pratiquer le ski alpin.

Objectif du séjour

- Parcours citoyen
  - Apprendre à vivre ensemble dans le respect des autres et de la nature
  - Apprendre à s'organiser en autonomie
- Parcours santé
  - Apprendre à agir en sécurité pour soi et les autres
- Parcours culturel
  - Découvrir le monde de la montagne grâce à la pratique du ski alpin
- Parcours avenir
  - Découvrir les métiers liés au monde de la montagne

Où allons-nous?

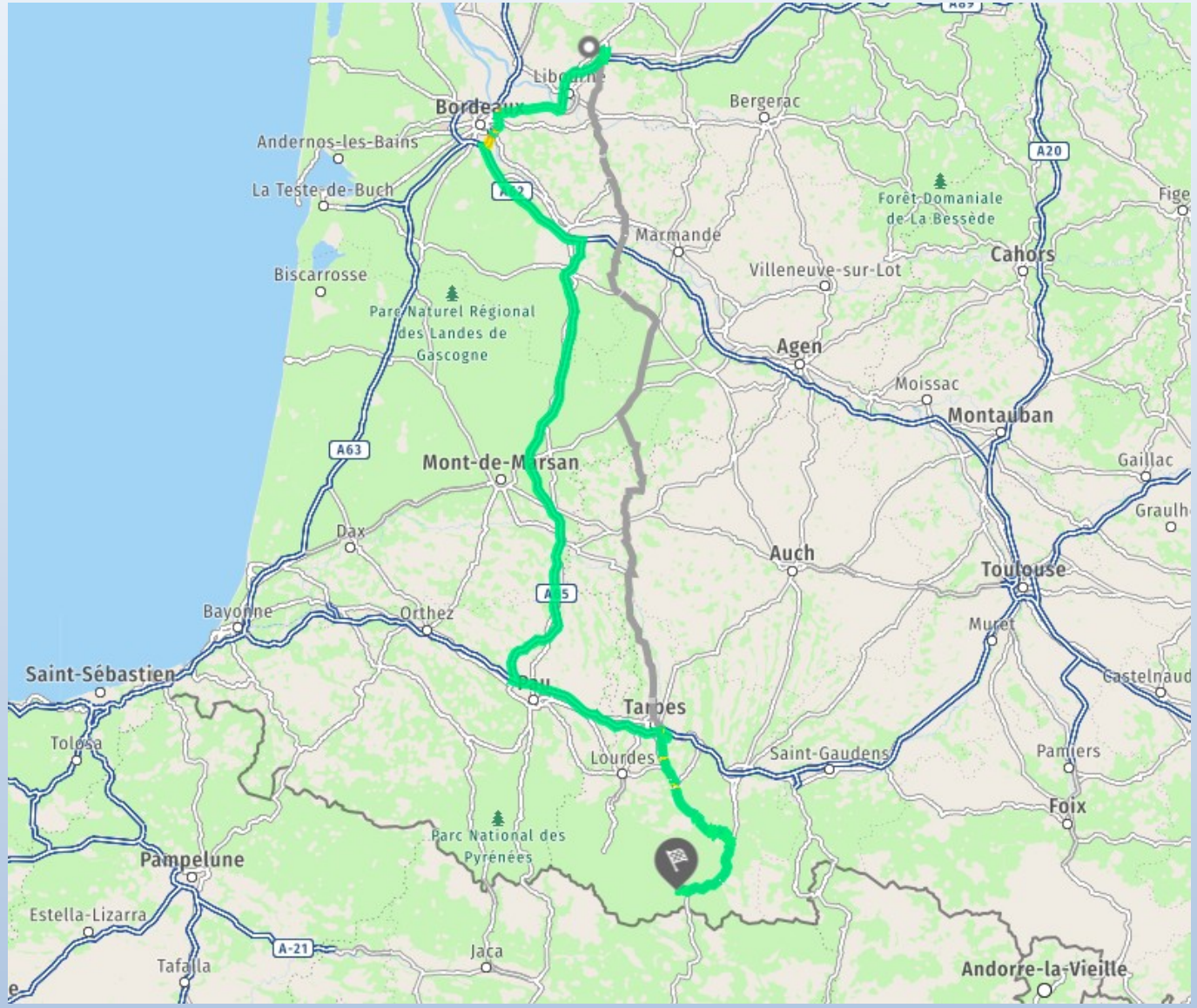

- PIAU-ENGALY Aragnouet 65
- 391km de Coutras
- 5h de bus environ

PIAU-ENGALY

Située dans le département des Hautes Pyrénées, Piau est la plus haute station des Pyrénées – 1860m

PIAU-ENGALY

L'hôtel « Les 4 ours»

PLAN DE LA STATION

- Résidences
- Commerces, services
- Pour les enfants
- Aires stationnement
- Voies de circulation
- Ecole de Ski français
- Cabinet médical
- Pharmacie
- Agences immobilières
- Accueil séjours
- Edénéo - Centre balnéo

- Office de Tourisme
- Piau réservation
- Salle pique-nique
- Salle animation
- Gendarmerie
- Billetterie
- Bureau de Poste
- Distributeur
- Wifi gratuit

LES RÉSIDENCES

1 Azureva
2 Meyabat
3 Centre VVF
4 Port Engaly II
5 Campbielh I et II
6 Estaragne I et II
7 Moudang I et II
8 Néouvielle
9 Gela
10 Résidence communale
11 Club Engaly I et II
12 Myrtilles I et II
13 Gentianes I et II
14 Cantoural I
15 Port Engaly I
16 Myrtilles III et IV
17 Ramondia
18 Village I et II
19 Hôtel*** 4 Ours

« Les 4 ours »

D'un style jeune et décontracté, l'hôtel a ouvert en 2015 et comporte 48 chambres.

L'accueil

Situé au pied des pistes = pas de perte de temps due au transport

La salle de restauration

Repas équilibrés, faits maison, servis sous la forme d'un buffet

Le déjeuner sera pris au chaud, permettant aux élèves de se reposer.

La salle de jeu

Les chambres

Chambres de 2 à 4 lits,
avec salle de bain privative

Déroulé de la semaine

	Matin	Après-midi	Soirée
Lundi 13 janvier	Départ 9h00 Pic-nic	Arrivée et installation Retrait du matériel	Veillée
Mardi 14 janvier	Cours de ski 9h30-11h30	Ski	Veillée
Mercredi 15 janvier	Cours de ski 9h30-11h30	Ski	Veillée
Jeudi 16 janvier	Cours de ski 9h30-11h30	Ski – passage des « tests »	Boom
Vendredi 17 janvier	Ski	Départ 14h00 Retour vers 19h00	Repos! *Bien mérité…*

Journée type

- Entre 7h30 et 8h00 : Réveil par les enseignants
- 7h45-8h30 : Petit-déjeuner
- 8h30-8h45 : Rangement chambre, préparation pour le ski (tenue, crème, forfait)
- 8h45-9h00 : Passage au râtelier pour prendre les chaussures de ski
- 9h30-11h30 : Cours de ski
- 12h00-13h30 : Déjeuner puis repos
- 13h30-14h00 : Préparation pour la session de ski
- 14h00-16h30 : Cours de ski avec les enseignants
- 17h00-19h00 : Retour à l'hôtel, douche, temps calme. TELEPHONE AUTORISE
- 19h00-20h00 : Diner, temps calme, salle de jeu
- 20h00-21h30 : Veillée
- 21h30-22h00 : Coucher
- 22h00 : Extinction des lumières

L'activité ski

- 7 sessions de 2h
- Les cours sont dispensés par des moniteurs qualifiés ESF et les professeurs d'EPS
- Groupes de 12 enfants maximum en fonction du niveau de ski
- Matériel fourni par le prestataire (ski, bâtons, chaussures et casque)

Plan des pistes

Les inscriptions

- Le séjour est ouvert à 57 élèves de 5ème.
- Les accompagnateurs seront au nombre de 6.

!!! ATTENTION!!!

Pour que le règlement du séjour puisse être accepté, toutes les dettes de Demi-Pension devront avoir été soldées.

Les familles ont cependant la possibilité de régler la dette de demi-pension (par un paiement séparé) en même temps que le règlement du séjour.

Fiche de renseignements

- Renseignements médicaux
  - Traitement médical : ordonnance obligatoire si médicaments
  - Allergie

- Régimes particuliers

Règlement

- Respect des lieux, des personnes, des horaires, des consignes
- Non possession / non consommation de produits illicites

Rappel : le règlement intérieur s'applique pendant toute la durée du séjour
Téléphone portable autorisé sous certaines conditions

Tout manquement aux règles évoquées pourra entrainer des sanctions, dont l'exclusion du séjour (rapatriement aux frais de la famille)

Droit à l'image – www.college-coutras.fr

Limiter les affaires de valeur

Pas de nourriture personnelle (bonbons, sodas…)

Trousseau élève

- BAGAGES : 1 valise +1 sac à dos

  - Lunettes de soleil
  - Gants de ski
  - Vêtements de ski chaud et imperméables
  - Vêtements de change chaud pour l'hôtel, différents des vêtements de ski
  - Gourde ou petite bouteille d'eau
  - Chaussons pour l'hôtel

MERCI POUR VOTRE ATTENTION

Questions diverses